

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVESA

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
15 Septembre 2017**

OBJET : Subvention allouée à la Fondation Apprentis d'Auteuil. Unité éducative de prévention de l'internat Vitagliano - Exercice 2017

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Septembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer, au titre de la protection de l'enfance, une subvention de fonctionnement d'un montant de 370 000 €, à la Fondation Apprentis d'Auteuil pour le fonctionnement de l'Unité éducative, au titre de l'exercice 2017,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec l'association bénéficiaire la convention de subvention de fonctionnement suivant le modèle de convention type prévu à cet effet.

Cette dépense, soit 370 000 €, sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée